

Date de mise à jour du programme : 04/06/2021

PUBLICS :

Etre gestionnaire de paie

PRE-REQUIS :

Avoir des notions dans la paie

OBJECTIFS :

- Maîtriser la gestion des heures supplémentaires et les primes

DUREE ET LIEU :

1 jour soit 7 heures

Lieu d'animation : sur site client ou dans nos locaux à Mérignies ou à distance

METHODES :

Toutes les méthodes pédagogiques sont utilisées (Affirmative, Interrogative, Démonstrative et Applicative) pour mettre en place une interaction avec les participants et favoriser l'assimilation des notions.

VALIDATION :

QCM de validation finale

TYPE D'ACTION :

Acquisition et entretien de connaissances

DEROULE DE LA FORMATION :

La formation est découpée en section :

Section 1 – Heures supplémentaires majorées

Section 2 – Heures supplémentaires non majorées

Toutes les notions seront abordées à travers des exercices, cas pratiques

QCM de fin de formation

- QCM complété par les stagiaires
- Correction apportée en groupe

Remplissage de l'enquête de satisfaction

Modalités de déroulement et moyens pédagogiques :

- Formation en présentiel avec un formateur expert sur site client ou dans nos locaux (mentionné sur la convention)
- Un pc par participant (si besoin maximum 6 personnes)